

Sixième Conférence Africaine sur la Population
Ouagadougou - Burkina Faso, 5 - 9 Décembre 2011
La Population Africaine: Passé, Présent et Futur
Organisée par le Gouvernement du Burkina Faso et l'Union pour l'Etude de la
Population Africaine

Sous thème 12. Population et genre

Séance 12.5 Violences basées sur le genre

GENRE ET PRODUCTION SOCIALE DES VIOLENCES DANS LA VIE PUBLIQUE EN RCA

Arsène ZIA, ICASEES-RCA

Honoré MIMCHE, IFORD

La question des violences basées sur le genre (VBG) en tant que problème et fait de société est relativement récente dans les sciences sociales. Or, les VBG sont inscrits dans les modes de fonctionnement même des sociétés depuis de longues dates et se reproduisent de génération en génération à travers les mécanismes de socialisation comme en témoignent les travaux de Pierre Bourdieu sur la domination masculine. Depuis l'enquête ENVEFF en France (Jaspard, 2005), plusieurs études de cette nature ont été initiées dans plusieurs pays francophones, notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Rwanda sous l'impulsion des bailleurs de fonds. Les résultats de ces études montrent l'extrême diversité des cas de VBG, les formes de recours utilisés par les survivantes, mais également la place de la médiation sociale dans la prise en charge et la gestion des cas de violences subies. Il apparaît aussi de ces études que le risque de VBG augmente généralement en situation d'urgence — notamment au cours d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit armé. Les individus sont plus vulnérables à la VBG en situation d'urgence en raison d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels : l'affaiblissement des forces de police ou autres services de protection, d'importants mouvements de population et la séparation des familles. De ce point de vue, l'élimination des violences basées sur le genre (VBG) demeure l'un des défis les plus importants dans la mesure où Malgré la ratification de la plupart des conventions internationales relatives à la protection contre les violences

basées sur le genre et l'adoption de lois sanctionnant diverses formes de violence faite aux femmes (MGF, harcèlement sexuel, violences conjugales), le phénomène persiste. En plus de porter atteinte à la dignité et à la liberté des êtres humains, les VBG ont des conséquences néfastes et dramatiques sur l'individu, la famille et la société tant sur le plan psychologique, sanitaire et social.

Perpétrés dans des contextes différentes (espaces publics, cadre scolaire, milieu conjugal et familial, milieu de travail) et de diverses manières, les VBG constituent une forme de violence commise à l'encontre d'une personne en raison de son genre ou de son sexe. Elle englobe les actes occasionnant des préjudices physiques, mentaux ou sexuels, les menaces de tels actes, la coercition et autres privations de liberté. La VBG est une question grave du domaine des droits de l'homme et de la santé publique, et fait l'objet d'une attention croissante au sein de la communauté internationale, ces dernières années. Si la majorité des personnes ayant survécu à la VBG sont des femmes, il importe de noter que la violence basée sur le genre peut aussi être perpétrée à l'encontre d'hommes et de garçons. Le mot VBG est un « *terme global désignant tout acte préjudiciable commis contre la volonté d'une personne, et reposant sur des différences socialement définies entre les hommes et les femmes (genre). Le terme « violence basée sur le genre » souligne la dimension sexospécifique de ce type d'actes ; en d'autres termes, le lien entre le statut de subordonnées des femmes au sein de la société et leur plus grande vulnérabilité à la violence. La violence basée sur le genre peut être de nature sexuelle, physique et psychologique. Les termes « violence basée sur le genre » violence contre les femmes » sont souvent indifféremment employés¹».*

Cet article examine les formes de production des violences basées sur le genre dans l'espace public en Centrafrique. Les données utilisées proviennent d'une enquête par sondage réalisée auprès de 1599 ménages dans ce pays en 2011 par l'Institut de la statistique, avec l'appui financier de l'UNFPA. Avec un accent particulier sur trois catégories de violences (violences physiques, violences sexuelles et violences verbales), cette communication montre comment hommes et femmes vivent et expériences ces formes de violences dans les lieux publics dans l'exposition aux différents actes de violences? En quels termes peut-on comprendre les disparités de genre ? Quels sont les fondements sociaux de ces disparités ? L'analyse distingue le milieu professionnel des autres lieux publics

¹ Adapté de IASC (2005). *Lignes directrices pour les Interventions en cas de Violence Basée sur le Genre en situation de crise humanitaire : Se concentrer sur la Prévention et les Réponses à apporter aux Violences.*
http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-subsidi-tf_gender-gbv

(rue, commerce, transport, etc.) et tente de montrer que dans la vie sociale, les violences sont l'expression des identités de genre et des différentes socialement construites entre femmes et hommes.